



Guy LINTZ*

Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin

GALLO-ROMAN RURAL CREMATION BURIALS
IN LIMOUSIN

Mots-clés : Coffre funéraire, Gallo-romain, Incinération, Sépulture, *Tumulus*.

Key-words : *Funerary chest, Gallo-Roman, Cremation, Burial, Barrow.*

Résumé : Un nombre important de sépultures gallo-romaines, pour l'essentiel composé de coffres funéraires en pierre, est connu en Limousin. Les nécropoles d'agglomération comportent généralement de nombreuses sépultures. Des tombes isolées et de petites nécropoles, comprenant rarement plus d'une quinzaine de tombes, parsèment les campagnes. Ces groupes de tombes occupaient la même cellule topographique que les habitats, et une distance moyenne de 200 à 300 m les séparait. L'étude des structures funéraires révèle une grande variété de monuments et la persistance des tertres funéraires.

Abstract : *A large number of Gallo-Roman burials, essentially consisting of stone funerary chests, are known in Limousin. The agglomeration cemeteries generally provide a lot of burials. The countryside is strewn with isolated tombs and small cemeteries, with less than about fifteen tombs. These groups of burials occupied the same topographical cell as settlements, generally separated by a distance of 200 to 300 m. The study of funerary structures shows a large variety of monuments and the persistence of barrows.*

* Conservateur du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie du Limousin ; La Pacaille, 87520 VEYRAC.

1. LES NÉCROPOLES

1.1. LOCALISATION

1.2. ORGANISATION DES SÉPULTURES

1.2.1. PLAN

1.2.2. AGENCEMENT DES SÉPULTURES

2. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

2.1. LE TUMULUS

2.2. LES MONUMENTS

2.3. LES COFFRES FUNÉRAIRES

2.4. AUTRES PROTECTIONS

2.5. LES FOSSES SIMPLES

3. LE MOBILIER FUNÉRAIRE

3.1. LE RÉSIDU DE LA CRÉMATION

3.2. LES OFFRANDES

4. CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Un nombre important de sépultures gallo-romaines est connu en Limousin. En 1944, le Dr JANICAUD dénombrait déjà 1 372 tombes en coffres funéraires en pierre pour le seul département de la Creuse, répartis dans de petites nécropoles privées et quelques nécropoles publiques. Malheureusement, il s'agit presque toujours de découvertes fortuites, occasionnées par des travaux ruraux, qui n'ont en général donné suite à aucune fouille.

1. LES NÉCROPOLES

Les nécropoles d'agglomération comportent généralement un nombre important de sépultures. Celle du *vicus* de Pontarion, fouillée récemment, en comptait au moins 300, datées de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. Proche d'un itinéraire ancien, elle occupait un replat, à 500 m au sud de l'agglomération (LINTZ 1988).

Des sépultures isolées et de petites nécropoles, comprenant rarement plus d'une quinzaine de tombes, parsèment les campagnes du Limousin. Ce sont généralement des tombes en coffres funéraires de granite, découvertes fortuitement au cours de labours. Les fosses simples ou les urnes cinéraires qui leur sont souvent associées passent alors inaperçues, ce qui a longtemps laissé croire que le coffre funéraire en pierre était le seul mode de sépulture utilisé en Limousin dans l'Antiquité.

1.1. LOCALISATION

Habitat et sépultures occupent la même unité topographique, limitée par un ou plusieurs ruisseaux, et une ligne de crête (Fig. 1). Ils possèdent par conséquent la même exposition géographique, soit une légère préférence pour le sud, sans exclure l'ouest ou même l'est

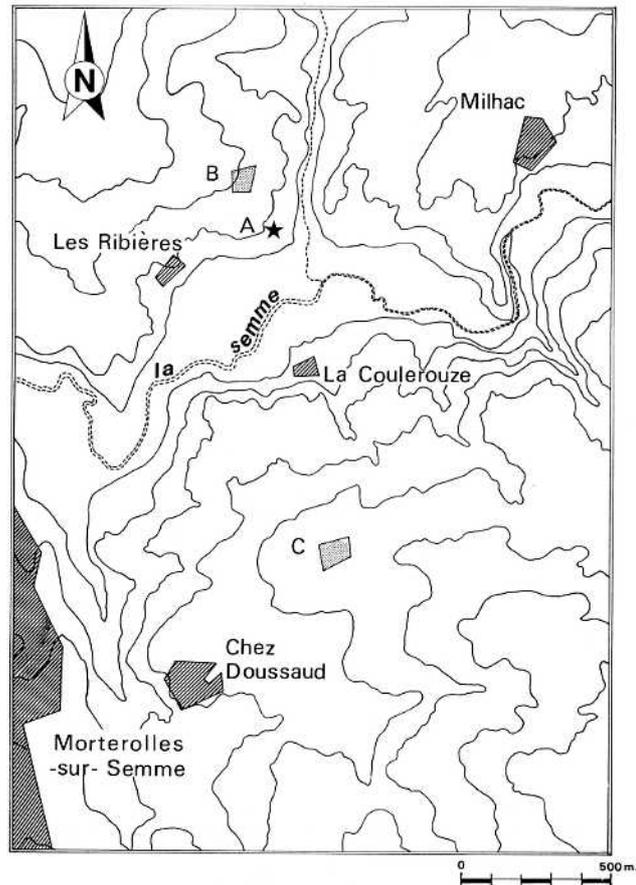


Fig. 1 : La vallée de la Semme et celle de son affluent, qui coule du nord au sud, délimitent trois cellules topographiques. Celle des Ribières comporte des sépultures (A) et un habitat localisé à 200 m au nord-est, légèrement en contre-haut (B). A 1 500 m au sud, un autre habitat (D) occupe la cellule de Chez-Doussaud (G. LINTZ).

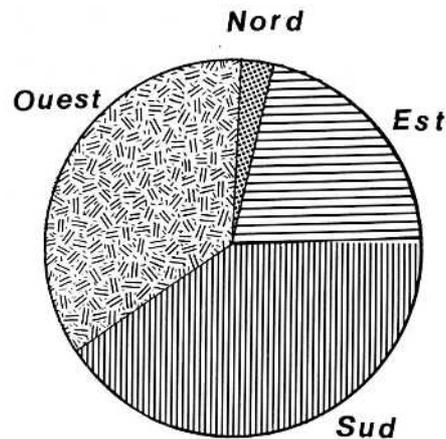


Fig. 2 : Orientation des sépultures sur les versants : comme la *villa*, les sépultures sont orientées de préférence vers le sud, parfois vers l'ouest ou l'est, exceptionnellement vers le nord (G. LINTZ).

(Fig. 2). Les publications qui associent nécropoles et structures d'habitat se montrent généralement imprécises. Les deux sont le plus souvent mentionnés dans le même champ ou dans le champ voisin, sans que la distance et l'orientation de l'une par rapport à l'autre ne soient précisées. Ces indications montrent toutefois que la distance demeure faible. Les rares indices recueillis dans la bibliographie et quelques observations directes sur le terrain ont permis d'étudier une cinquantaine d'exemples, pour lesquels les sépultures peuvent être associées à des structures d'habitat. Parfois, la distance se réduit à une cinquantaine de mètres, mais, dans la moitié des cas étudiés, quelques 200 à 300 m séparent les vivants des morts sans toutefois dépasser 400 m (Fig. 3). Dans les exemples étudiés, la nécropole se voyait depuis l'habitation. Par rapport à cette dernière, aucune direction du lieu de sépulture n'est privilégiée (Fig. 4).

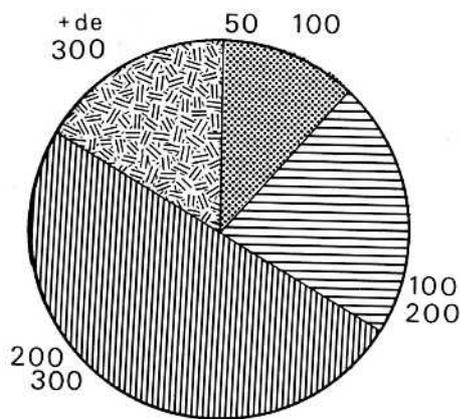


Fig. 3 : Distance entre l'habitat et les sépultures : elle est parfois inférieure à 100 m, mais, dans la plupart des cas, une distance comprise entre 200 et 300 m les sépare (G. LINTZ).

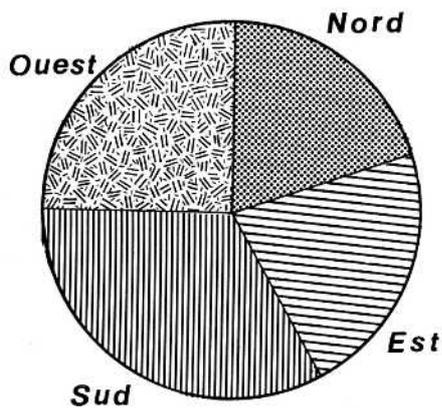


Fig. 4 : Position des sépultures par rapport au lieu d'implantation de la villa : aucune direction n'est privilégiée (G. LINTZ).

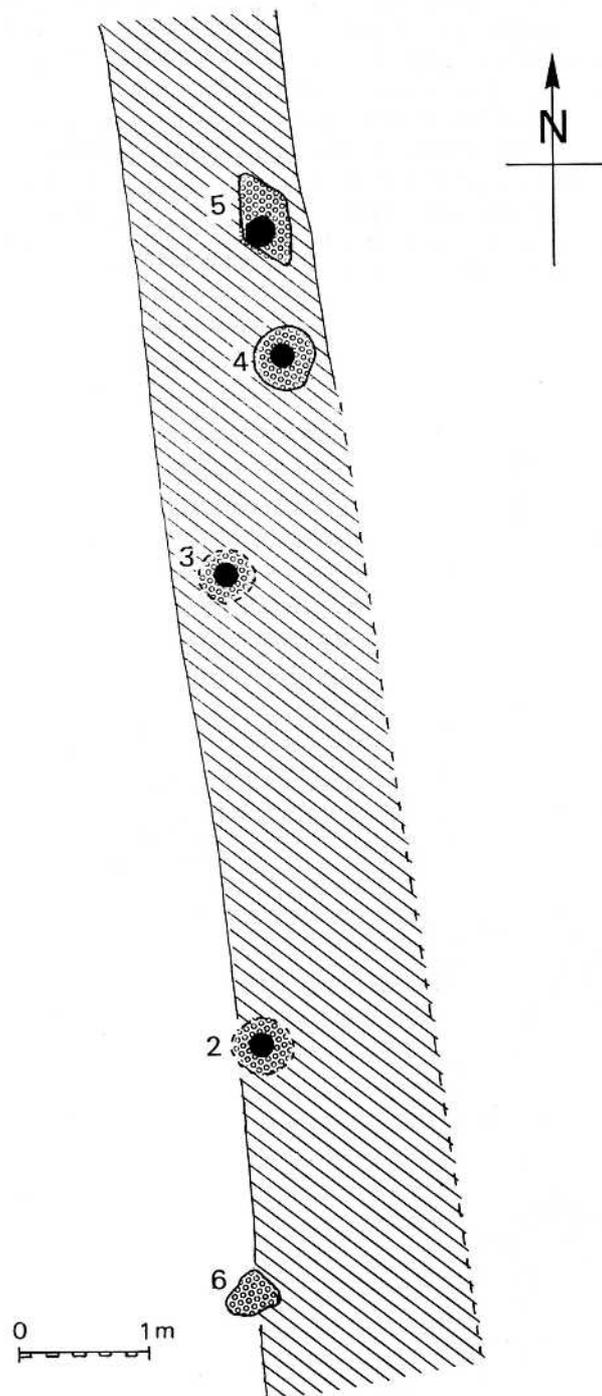


Fig. 5 : Les tombes du milieu du I^{er} s. découvertes à "Châtrusse", commune de Veyrac, se superposent à un fossé comblé de la fin du 2^e Age du Fer (Légende commune aux Fig. 5 à 8 : cercle noir = urne cinéraire ; petits points = coffre funéraire ; petits cercles = fosse) (G. LINTZ).

1.2. ORGANISATION DES SÉPULTURES

1.2.1. PLAN. La seule nécropole connue pour la période allant du milieu à la seconde moitié du I^{er} siècle comportait six sépultures disposées sur un fossé comblé vers la fin du second Age du Fer (Fig. 5). Les quelques plans de nécropoles rurales connus pour la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. indiquent généralement une absence d'organisation des sépultures les unes par rapport aux autres. On remarque en principe quelques fosses groupées, alors que les autres, plus dispersées, se répartissent au hasard, comme à Eyrein (JOUDOUX 1971 : Fig. 6) ou à Veix (BOUDRIE 1968 : Fig. 7),

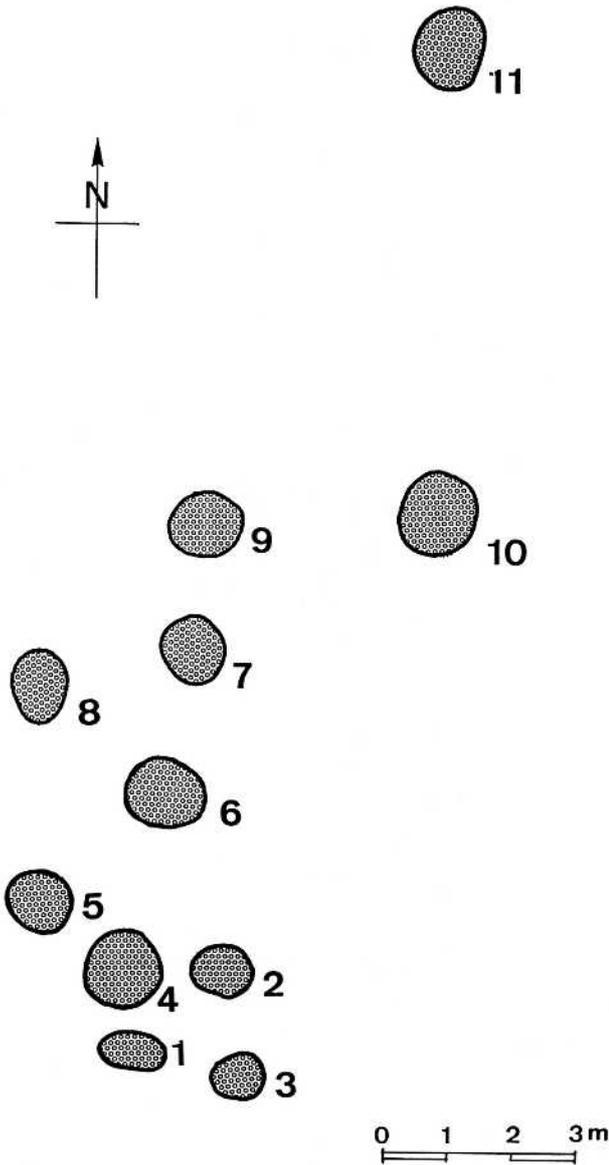


Fig. 6 : Plan sommaire de la nécropole d'Eyrein (II^e-III^e s.) (d'après R. JOUDOUX).

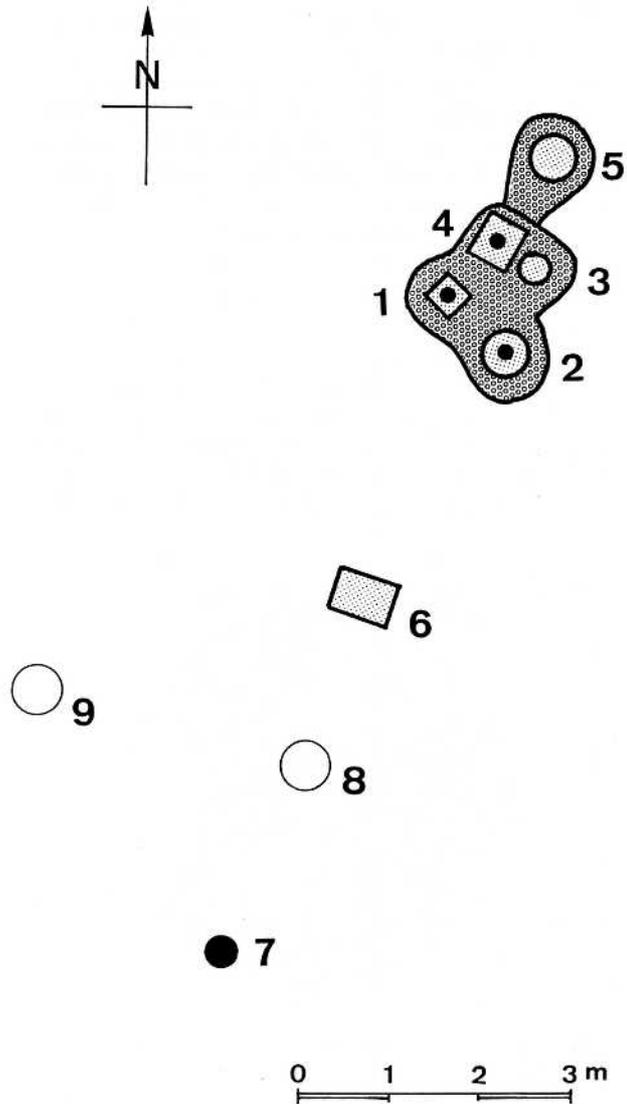


Fig. 7 : La nécropole du "Naud", à Veix, comprenait cinq tombes en coffres funéraires groupées et quatre tombes disséminées vers le sud (II^e-III^e s.) (d'après H. BOUDRIE).

en Corrèze. A Concèze, les tombes constituent deux groupes bien dissociés (LINTZ 1981 : Fig. 8). On observe généralement un étirement de l'emprise du cimetière qui, dans les exemples connus, privilégie l'orientation nord-sud. Toutefois une nécropole creusoise, connue il est vrai par un plan succinct, présente des alignements de sépultures (Fig. 9). En Corrèze, M. VAZEILLES mentionne également des sépultures espacées de 1,50 m à 2 m et disposées en lignes (VAZEILLES 1958 : 116-117).

1.2.2. AGENCEMENT DES SÉPULTURES. L'absence de superposition de sépultures permet de supposer que leur emplacement était matérialisé au sol. A défaut de

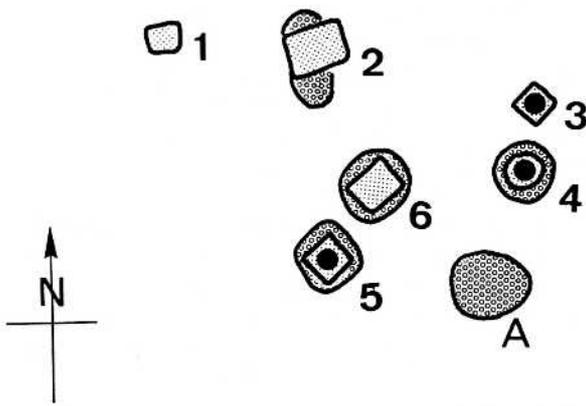


Fig. 8 : Les deux groupes de sépultures de la nécropole de Concèze (II^e-III^e s.) (G. LINTZ et G. ROUMIER).

stèles, le couvercle du coffre funéraire était susceptible d'indiquer la tombe. Les observations réalisées au cours de fouilles récentes montrent en effet que des couvercles de coffres funéraires restaient souvent visibles, comme à Bessines, où il sortait du sol d'au moins 0,40 m (LINTZ 1991 : 67). Certains d'entre eux, parfaitement taillés en forme de cône ou de pyramide, constituaient même un petit monument (cippe). Lorsque le coffre était totalement enfoui, la terre correspondant à son volume et à celui du résidu de la crémation pouvait former un petit monticule à la surface du sol, localisant ainsi la tombe. De petits tas de pierres, observés à plusieurs reprises, surmontaient le résidu de la crémation déversé dans la fosse et pouvaient à la fois assurer la protection de la tombe et indiquer son emplacement

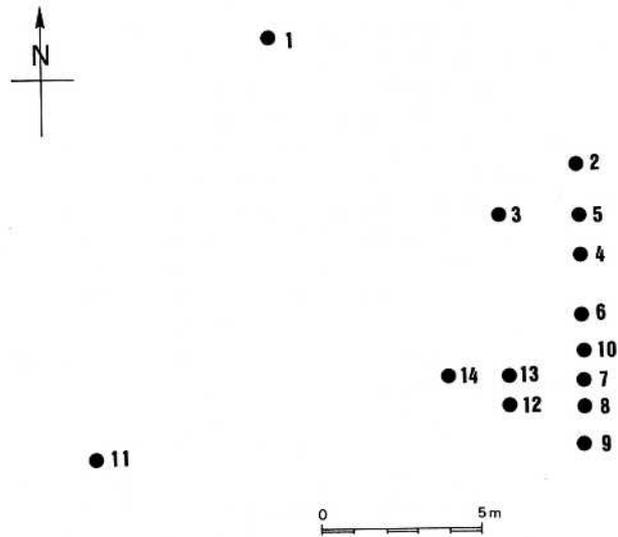


Fig. 9 : Alignement de sépultures dans la nécropole de Sourebost (Creuse) (d'après M. CHAUSSADE).

(BORDIER 1976). A Pontarion, de petites pyramides ou de petits cônes de granite, rappelant le sommet d'un couvercle de coffre, remplissait cette fonction au-dessus de fosses en pleine terre (LINTZ 1988 : 237).

Aucun vestige de clôture ou de muret limitant le cimetière n'a été observé à ce jour dans une nécropole rurale. A noter toutefois, à Saint-Martin-Château, en Creuse, un enclos funéraire délimité par un muret construit en petit appareil irrégulier, qui incluait deux sépultures en coffres funéraires et une troisième où les ossements calcinés étaient déversés dans une fosse simple. La découverte de sépultures à l'extérieur exclut l'hypothèse d'une limite de nécropole (BORDIER 1976).

En Limousin, l'incinération n'a presque jamais lieu à l'emplacement de la fosse (*bustum*) : deux cas seulement sont présumés dans une nécropole de *vicus*. En ce qui concerne les bûchers, le seul emplacement connu fut découvert à une distance des tombes légèrement supérieure à 100 m (LABROUSSE 1948).

2. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

2.1. LE *TUMULUS*

En l'absence de fouilles, les quelques découvertes fortuites et déjà anciennes de sépultures gallo-romaines dans un tertre de pierres ont soulevé le problème de la chronologie de certains *tumuli*. S'agissait-il d'un tertre protohistorique réutilisé à l'époque romaine ? La question s'est posée à propos d'un tertre de pierres partiellement détruit vers 1935 à Eyrein (SHADWELL 1936). Au centre du *tumulus*, de 11 m de diamètre et 1 m de

haut, se trouvait la sépulture la plus riche, constituée d'un coffre funéraire en granite protégeant une urne cinéraire en terre cuite. La hauteur totale de la sépulture (0,76 m) approchait celle du tertre. Le mobilier comprenait un coutelas de chasse, une pointe de lance, une herminette, une poêle à frire, une clé et des clous de chaussures. De la céramique accompagnait ces objets métalliques : sigillée de la seconde moitié du II^e siècle (formes Drag. 36 et Walters 79/80) et nombreux tessons de céramique commune. Une seconde sépulture, constituée d'un coffre cinéraire sans couvercle, fut mise au jour à la périphérie du tertre. Les cendres du défunt étaient déposées à même le réceptacle, et le mobilier se limitait à quelques tessons.

Depuis quelques années, plusieurs fouilles ou découvertes fortuites ont permis de reconsidérer le problème de l'utilisation des tertres funéraires à l'époque romaine (LINTZ 1992). Bien entendu, dans le cas cité précédemment et en l'absence de fouille, il n'est pas possible d'exclure totalement l'hypothèse de la réutilisation d'un tertre protohistorique. En effet, leur aspect extérieur ne permet pas de les différencier de ceux utilisés aux époques précédentes.

Certains tertres perpétuent indiscutablement les traditions plus anciennes, comme par exemple à Tarnac, où une prospection systématique a révélé au moins vingt-sept tertres funéraires situés sur une ligne de crête, à une altitude moyenne de 800 m. Deux d'entre eux, fouillés en 1977 et 1978, recouvraient des sépultures à inhumation. Le diamètre initial du premier avoisinait 9 m et sa hauteur 0,80 m. Sa forme approchait celle d'un tronc de cône très plat. Une dépression de 0,25 m de profondeur et 3 m de diamètre marquait la zone centrale. L'architecture du tertre apparaissait sous les pierres de surface. Un anneau de pierres posées à plat, situé légèrement à l'intérieur de la masse du tertre, à 0,80 m de la limite externe, comprenait encore plusieurs pierres superposées. La disposition des pierres retrouvées à l'extérieur évoque la base d'un parement écroulé : les plus hautes ont basculé puis se sont retournées, alors que les autres ont simplement glissé sous la poussée de la masse du tertre. La partie la plus élevée du monument correspond à une couronne de grosses pierres, de 4 m de diamètre. Au centre et à une vingtaine de centimètres de la surface, une ligne de pierres à plat bordée de pierres de chant formait un coffrage sommaire orienté est-ouest. La fouille n'a livré qu'un bracelet ouvert constitué d'un simple fil de bronze. Une datation C 14 effectuée sur les charbons de bois recueillis dans la terre noire qui entourait la sépulture a donné la date de 55 ± 135 ans av. J.-C.

Aucune structure n'apparaissait en surface du second tertre, de 6 m de diamètre et 0,50 m de haut. La chape, irrégulière, comportait des pierres simplement posées à la surface. A sa périphérie, de nombreuses

pierres à fort pendage paraissaient avoir été placées de l'intérieur vers l'extérieur. La fouille n'a révélé aucune architecture. Seules de grosses pierres alignées vers le sud retenaient la terre utilisée pour niveler le sol, naturellement en pente vers le sud. Cette couche de terre renfermait des charbons de chêne dont certains, assez gros, furent utilisés pour un C 14. L'emplacement de la sépulture n'a pas pu être déterminé avec certitude. Tout au plus peut-on supposer que des traces orangées qui subsistaient sous des pierres un peu plus grosses que les autres, au centre du monument, dans une zone plus riche en charbon de bois, correspondaient à la tombe. Le seul élément de mobilier découvert, un fond d'assiette en céramique sigillée du centre de la Gaule, était plaqué contre une pierre inclinée en périphérie du tertre. La datation de gros charbons prélevés sous les grosses pierres du centre du monument indique la date de 200 ap. J.-C., avec une fourchette de ± 85 ans. Cette date correspond parfaitement à l'indication donnée par la sigillée.

D'autres tertres recouvrent des incinérations accompagnées d'un mobilier funéraire identique à celui des sépultures des trois premiers siècles de notre ère. Une tombe mise au jour fortuitement, vers 1970, dans une butte de terre, abritait une urne cinéraire (CRÉDOT, DOMINIQUE et LABROUSSE 1970). Elle se trouvait dans une poche de terre cendreuse d'1 m de diamètre, au centre d'un anneau d'arène granitique tassée mêlée à des fragments de *tegulae*, sur un diamètre de 2,60 m. Une murette de pierres sèches, épaisse et haute de 0,60 m, entourait le tout. Une couche de *tegulae*, située au niveau supérieur de la murette, recouvrait la zone centrale. Enfin, le tertre surmontait le tout. L'urne cinéraire et les *tegulae* permettent de dater ce tertre de la période gallo-romaine.

A Bessines-sur-Gartempe, un anneau de pierres déversées en vrac dans une tranchée formait un cercle de 4,50 m de diamètre externe (LINTZ 1991). L'urne cinéraire en verre se trouvait à l'intérieur, près du centre, les offrandes à l'extérieur, plaquées contre l'anneau de pierres et les restes du bûcher, incluant de nombreux tessons de céramiques, dans une fosse proche. De la terre rapportée recouvrait l'ensemble, sans qu'il soit possible, en raison de l'arasement dû aux labours, d'en préciser la hauteur. Cette sépulture date de la fin du I^{er} s. de notre ère.

2.2. LES MONUMENTS

Certains monuments funéraires ont posé des problèmes d'interprétation. Une importante sépulture mise au jour en décembre 1946, à la Bussière-Étable, commune de Châteauponsac (Haute-Vienne), comprenait une fosse de 1,10 à 1,20 m de diamètre et 0,75 m de profondeur, recouverte par un massif de maçonnerie

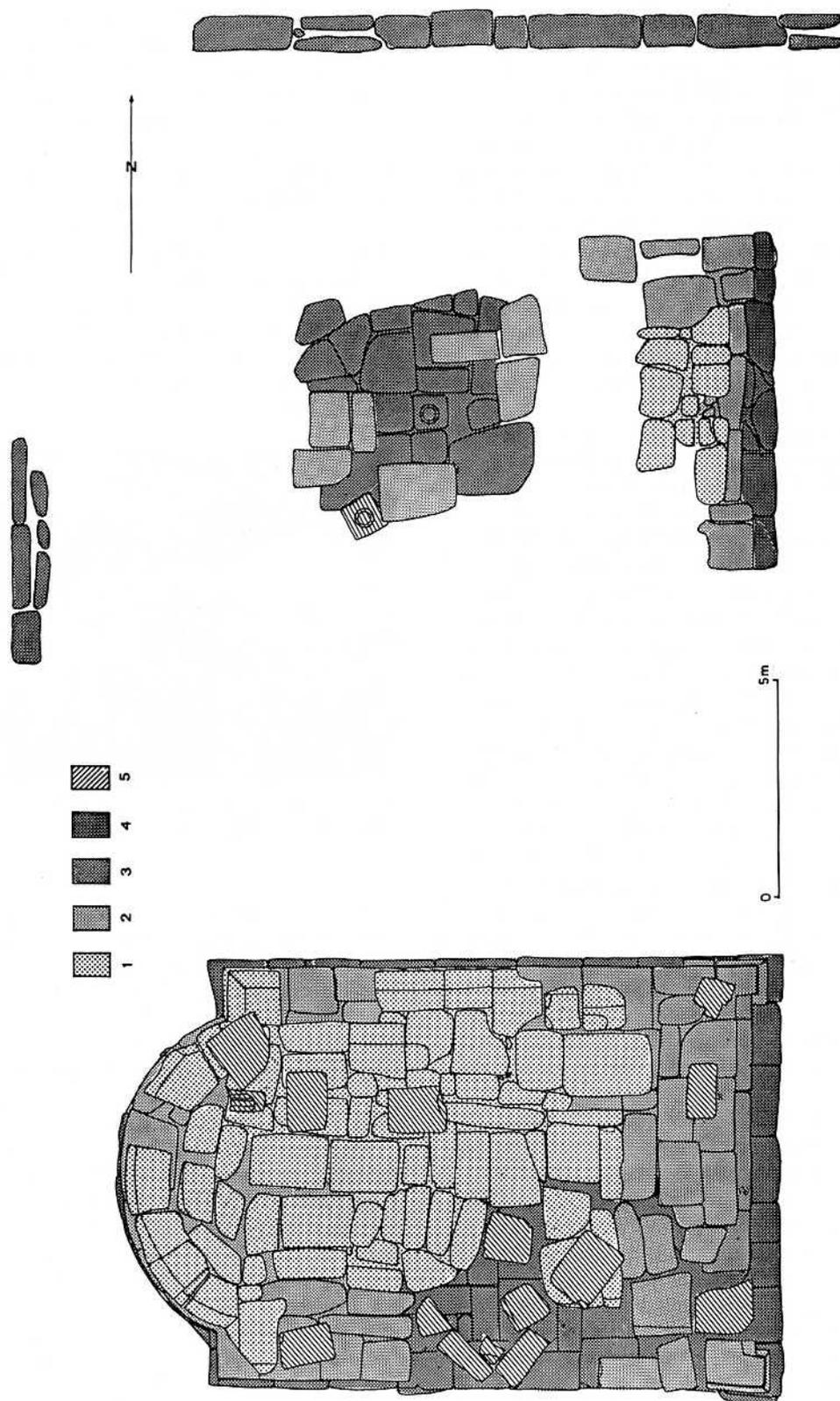


Fig. 10 : Plan du sanctuaire gallo-romain des Cars (Corrèze). 1 : bloc déplacé ; 2 : niveau inférieur ; 3 : 2^e degré de l'escalier du temple ; 4 : second niveau ; 5 : niveau supérieur (G. LINTZ et D. TARDY).

long de 13 m et large de 10 m. La fosse a livré un matériel de même nature que celui rencontré dans les dépôts funéraires, mais en quantité plus abondante (BAUBEROT 1950 ; SALIN 1951). L'importance de la tombe et la présence d'armes ont conduit E. SALIN à rechercher des comparaisons dans l'armement militaire, puis à rapprocher la sépulture de la Bussière-Étable des tombes royales de Russie méridionale. Pour expliquer sa présence sous les Antonins, il émet l'hypothèse de la tombe d'un prince barbare compromis dans les révoltes de 117-118 et exilé (SALIN 1951 : 113-115). En fait, la comparaison de ces armes avec celles retrouvées dans de nombreuses sépultures du Limousin montre au contraire qu'il s'agit d'armes de chasse relativement fréquentes dans les tombes gallo-romaines de cette région (LINTZ et VUAILLAT 1988).

Aux Cars, en Corrèze, deux édifices entourés d'une enceinte rectangulaire (Fig. 10), sont construits à l'aide de blocs de grand appareil, parfaitement taillés et ajustés, assemblés à joints vifs et maintenus entre eux par des crampons métalliques (PRIEUR et DELAGE 1947).

Le mieux conservé des deux édifices est un temple à *podium* rectangulaire, terminé à l'ouest par une abside semi-circulaire. L'accès oriental est matérialisé par un escalier monumental de trois marches. Deux pilastres, complétés par une colonne, encadraient l'entrée. Trois assises, en retraits successifs, composent le soubassement de l'édifice, dont seuls les parements externes sont parfaitement dressés ; l'emplacement de la base des murs se distingue sur la périphérie du *podium*. Légèrement en retrait par rapport à ce dernier et larges de près d'1 m, ils reposaient sur des blocs hauts de 0,42 m, moulurés d'un fort congé surmonté de deux filets. Malgré la disparition de nombreux blocs d'architecture, on reconnaît quelques fragments d'un larmier, de nombreux blocs de corniche, épais de 0,45 à 0,55 m, quelques blocs de couronnement, mais seulement deux blocs d'architrave. La fouille n'a pratiquement pas livré de débris de tuiles. En revanche, les fouilleurs ont remarqué un grand nombre de dalles de granite avec feuillure, qui pouvaient constituer la couverture de l'édifice.

Le second édifice, plus dégradé que le précédent, se trouve à 12 m au nord. Son plan est moins net, car sa destruction a été plus poussée. Également construit en grand appareil, il possède des dimensions légèrement plus réduites. Le perron, établi à l'est sur le même alignement que l'entrée du temple, présente également trois marches sur la largeur de la façade. La présence, au centre de l'édifice, d'un coffre abritant une sépulture à incinération lui confère son caractère funéraire. C'est un bloc de plan carré, creusé d'une cavité cylindrique bordée d'un bourrelet, inséré au centre du pavement. Le couvercle, en forme de pyramide tronquée, gît à proximité ; sa base est pourvue d'une feuillure qui s'adapte

au bourrelet bordant la cavité du réceptacle. Lors de la fouille, ce dernier ne contenait plus que quelques fragments de verre bleuté, vestiges possibles d'une urne cinéraire probablement détruite à une date ancienne. Les quelques blocs parfaitement équarris qui subsistent, posés sur le dallage incluant la tombe, appartiennent au soubassement de l'édifice. Ils délimitent une sorte de *memoria*, de 2,70 sur 2,15 m de côté, probablement bordée par des blocs ornés formant parapet (Fig. 11). Ce dispositif mettait en valeur la tombe du personnage. Bien que de dimensions plus réduites, les blocs moulurés de ce bâtiment sont semblables à ceux du temple, ce qui accentue la similitude entre les deux monuments et confirme les rapports étroits qui existent entre eux. Cet édifice était donc l'abri d'une sépulture liée au temple.



Fig. 11 : Les Cars (Corrèze). Le socle du coffre funéraire est inséré dans le dallage (G. LINTZ).

Temple et monument funéraire sont donc associés dans un seul et même sanctuaire. Il semble toutefois que le temple des Cars soit demeuré inachevé, ainsi que l'atteste une étude récente de l'architecture du sanctuaire (TARDY 1979). L'absence de tout vestige de culte (inscription, statue ou même restes d'offrandes) abonde dans ce sens. Il s'agit là de monuments privés à caractère funéraire, construits simultanément, vers la fin du II^e ou le début du III^e s.

Quelques blocs d'architecture signalés en Creuse évoquent de tels monuments (JANICAUD 1943 : 450-451). Il est également possible que des lions funéraires, dont une quinzaine subsistent en Limousin, aient appartenu à de tels monuments : l'animal, représenté couché, tient souvent un personnage ou une tête d'animal entre ses pattes antérieures (LINTZ 1973). La description d'une découverte effectuée en Creuse vers la fin du XVIII^e s. fait état d'un bâtiment comportant une cinquantaine de cellules qui auraient abrité des urnes cinéraires (LÉGER et LINTZ 1976). En Limousin, il semble que ce type de grands monuments funéraires ne

se soit développé qu'à partir de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère, et que leur usage ait été abandonné environ un siècle plus tard. C'est d'ailleurs à cette époque que se sont multipliés, dans les nécropoles publiques des agglomérations limousines, les monuments portant des épitaphes destinées à rappeler le souvenir des défunts. En revanche, les cippes rencontrés assez souvent dans les campagnes sont généralement anépigraphes. Destinés à être vus, ils sont parfaitement taillés en forme de cône ou de pyramide, contrairement à ceux des agglomérations. La plupart d'entre eux ne doit pas être antérieure à 150 et devrait même se situer vers la fin du II^e ou même au début du III^e siècle.

Sans atteindre l'importance des monuments cités plus haut, quelques tombeaux construits peuvent être mentionnés. A Bessines-sur-Gartempe, un bâtiment carré de 3,50 m de côté, couvert par des *tegulae*, abritait une sépulture constituée par une fosse carrée creusée au centre de la structure et des quartiers de veaux déposés en offrande. Un enduit blanc recouvrait les murs intérieurs de ce tombeau, daté de la première moitié du II^e s. (LINTZ 1991).

A Gourdon-Murat, une structure circulaire de 8 m de diamètre, construite en grand appareil, pouvait abriter des sépultures (VAZELLES 1959 : 137-138). Ce monument n'a pas été fouillé, mais les labours ont révélé, à proximité immédiate, des tessons de céramique calcinée et du verre fondu, qui évoquent les objets habituellement inclus dans le résidu de la crémation (LINTZ 1981 : 94, n° 135).

2.3. LES COFFRES FUNÉRAIRES

En Limousin, l'usage des coffres funéraires, apparu vers le milieu du II^e s., s'est poursuivi au moins jusque dans la seconde moitié du III^e s. Ce petit monument comprend un socle creusé d'un réceptacle, destiné à recevoir les cendres du défunt, soit directement, soit contenus dans une urne. Un couvercle s'encastre sur un bourrelet qui borde le réceptacle (Fig. 12). Le socle et son couvercle sont taillés dans la roche locale, si elle le permet. Dans le cas contraire, le matériau utilisé provient d'une distance généralement inférieure à 10 km. Il est possible de les classer en trois groupes morphologiques. Les plus nombreux, et probablement les plus anciens, sont de plan circulaire. D'autres possèdent un plan carré ou rectangulaire. Cette forme paraît toutefois plus fréquente dans les régions métamorphiques. Enfin, il arrive que leur forme soit très irrégulière, ou même que le coffre soit constitué d'éléments réemployés, comme par exemple une meule dormante de moulin à bras, ou encore une base de colonne retaillée. Il existe aussi des socles creusés de deux ou trois réceptacles. Dans ce cas, il semblerait que l'un d'eux ait

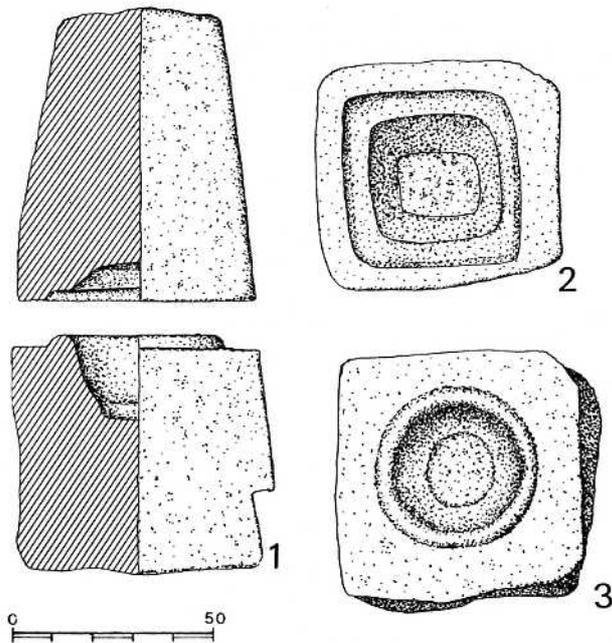


Fig. 12 : Un exemple de coffre funéraire de plan carré (Bessines-sur-Gartempe, Haute-Vienne) (G. LINTZ).

renfermé les restes du défunt et les autres les offrandes. Le coffre était déposé dans une fosse suffisamment vaste pour recevoir les restes du bûcher. Il arrive aussi que le réceptacle soit creusé directement dans le rocher.

2.4. AUTRES PROTECTIONS

D'autres moyens de protection de la sépulture sont aussi utilisés. On trouve un coffre de tuiles qui abrite l'urne cinéraire et le mobilier. D'autres fois, seule l'urne est enfermée entre trois ou quatre briques de chant et recouverte par une autre. Parfois, des dalles de pierre remplacent les briques. Dans certains cas, il est fait mention de coffres de bois. Enfin, l'urne était parfois enfermée dans de grands récipients en terre cuite.

2.5. LES FOSSES SIMPLES

Avant le milieu du II^e siècle, date à laquelle l'usage des coffres funéraires s'est généralisé, les urnes sont habituellement déposées dans des fosses, cylindriques, creusées dans le sol. Souvent, le résidu de la crémation sert, au moins en partie, à combler la fosse. En l'absence d'urne cinéraire, les ossements, mêlés au résidu de la crémation, sont déversés en vrac dans la fosse : plus rarement, ils sont regroupés en tas sur le fond. La fréquence des sépultures en fosses simples diminue entre 150 et 250. A partir du milieu du III^e s., des fosses

rudimentaires, dites en "nid de poule", comblées avec le résidu de la crémation, souvent sans mobilier, se substituent progressivement aux coffres funéraires en pierre.

3. LE MOBILIER FUNÉRAIRE

Les sépultures à incinération, surtout celles en coffres funéraires, renferment fréquemment un mobilier abondant, qui se retrouve soit mêlé aux cendres et charbons prélevés sur le bûcher (résidu de la crémation), soit déposé à un emplacement privilégié (Fig. 13).

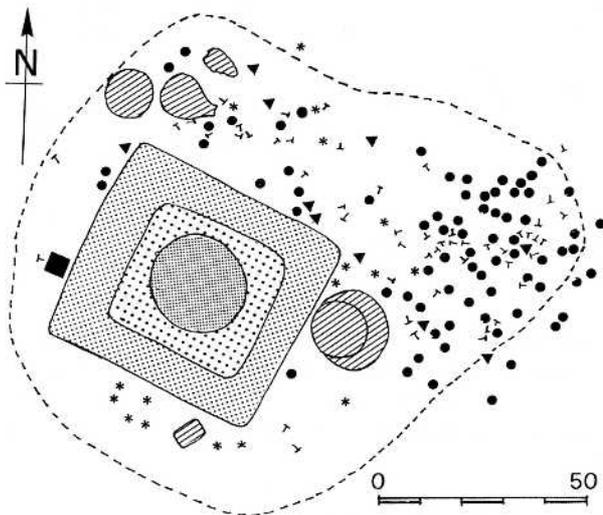


Fig. 13 : Disposition du mobilier funéraire dans une sépulture à incinération (Sauviat-sur-Vige, Haute-Vienne). Le résidu de la crémation est concentré dans un appendice de la fosse (cercle = tesson ; triangle = verre ; T = clou). Cinq vases à offrande (hachures obliques) ou leurs tessons (petites étoiles) entourent le coffre funéraire. Cette tombe du III^e s. renfermait également un cachet d'oculiste, placé à la base de la fosse (carré) (G. LINTZ).

3.1. LE RÉSIDU DE LA CRÉMATION

Les restes du bûcher funéraire déversés dans la fosse incluent fréquemment des objets calcinés qui peuvent se classer en différentes catégories suivant leur fonction.

Les objets portés par le défunt se retrouvent souvent mêlés aux ossements calcinés. Ce sont des objets de parure (bagues, bracelets, boucles d'oreilles, grains de colliers, épingles à cheveux) ou des accessoires du vêtement (boucles de ceinture, fibules). Les clous des chaussures, mêlés aux cendres du bûcher, ne sont pas rares.

La monnaie, obole à Charon, ne se retrouve pas systématiquement dans les tombes. Selon les nécropoles, 10 à 20 % seulement des incinérations en possèdent. Elle se trouve aussi bien dans le résidu de la crémation que dans l'urne, ou encore dans le réceptacle du coffre. A l'exception de quelques-unes, leur usure prononcée indique une longue période de circulation. Les monnaies du I^{er} s. ne sont pas rares dans des sépultures que la céramique date de la fin du II^e s.

Les offrandes alimentaires carbonisées sur le bûcher comprennent des céréales variées, des légumineuses, etc., mises en évidence dans la plupart des sépultures fouillées récemment (Cf. étude de Ph. MARINVAL dans le présent volume). Plus rarement, on observe, mêlés aux ossements humains, des débris osseux calcinés qui appartiennent à des oiseaux.

Les clous sont présents dans la grande majorité des fosses, souvent en vrac, parfois regroupés. Ils sont de plusieurs dimensions, et leur nombre dépasse fréquemment la centaine. Il est possible d'attribuer une fonction symbolique à certains (enclouage, couronne prophylactique), mais la plupart d'entre eux furent utilisés pour confectionner le bûcher ou des coffres de bois.

Les objets personnels du défunt, ou du moins ceux qui évoquent son activité, apparaissent assez souvent, soit en grandeur nature, soit miniaturisés. Ils se classent en trois grandes catégories. Certains, typiquement féminins, comprennent des objets de toilette (pots, plaquettes et cuillères à fard), souvent associés à des ustensiles domestiques : poêle à frire, trépied de foyer, gril, chaudron, couteau... (LINTZ 1987). D'autres correspondent plus vraisemblablement à des tombes masculines (serpes, houes, haches, ciseaux, marteaux, rasoirs).

Certaines charnières et des accessoires de serrurerie (clefs, mécanismes et plaques de serrures) proviennent indiscutablement de portes de maison. En revanche, d'autres, de dimensions plus réduites, appartenaient à des coffres ou coffrets de bois.

Les lampes, relativement rares, comprennent quelques types classiques, et des lampes à réservoir ouvert en terre cuite ou en fer. Ces dernières, possèdent une tige munie d'un crochet de suspension.

Les débris de céramiques brisées sur le bûcher d'incinération se retrouvent dans la grande majorité des tombes. Alors que certaines ne livrent que quelques tessons, d'autres renferment les fragments de 30 à 40 céramiques. Les formes représentées appartiennent essentiellement à des formes ouvertes basses (assiettes, vases tripodes). Ce sont surtout des bouteilles qui correspondent aux formes hautes. Jusque dans la première moitié du III^e s., la sigillée représente une part importante de ces céramiques. Les points d'impact observés sur maintes poteries reconstituées montrent qu'elles étaient volontairement brisées sur le bûcher.

3.2. LES OFFRANDES

Il est parfois difficile de distinguer les objets déposés sur le bûcher de ceux placés directement dans la tombe. Le doute peut facilement être écarté lorsqu'il s'agit de céramiques ou de vases de verre intacts déposés au-dessus du résidu de la crémation. Ces récipients ont très probablement contenu des offrandes (parfum, boissons, aliments...). Les fouilles récentes montrent que certains objets métalliques occupent un emplacement privilégié dans la tombe. Ils sont généralement déposés au-dessus des cendres, ou, lorsque leur dimension le permet, à l'intérieur du réceptacle, ou encore dans l'urne cinéraire.

4. CONCLUSION

En Limousin, les sépultures gallo-romaines occupaient la même cellule topographique que les habitats et une distance moyenne de 200 à 300 m les séparait. L'étude des structures funéraires révèle une

grande variété de monuments et la persistance des tertres funéraires, attestant la continuité des rites antérieurs. Certains recouvrent une inhumation, d'autres sont associés à des incinérations identiques à celles des tombes sans terre.

De grands monuments, éloignés de toute agglomération, évoquent une aristocratie foncière pour laquelle l'importance du tombeau devait témoigner de sa puissance. La fréquence des armes retrouvées dans les tombes riches suggère l'importance de la chasse dans la vie de ces propriétaires fonciers.

Le coffre funéraire de pierre demeure le mode de sépulture le plus fréquent, du milieu du II^e s. au milieu du III^e s. Les tombes antérieures et postérieures ne sont pas très bien connues. La fouille de sépultures et l'étude du mobilier funéraire révèle deux pratiques : le bris du mobilier funéraire sur le bûcher, en particulier de la céramique, et un second dépôt d'offrandes, non calcinées, lors de la mise en place de la tombe dans la fosse.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUBÉROT 1950
Baubérot R. - Les découvertes de la Bussière-Étable à l'institut de France, *Bull. Soc. Arch. et Hist. du Limousin*, 83 : 130-146.
- BORDIER 1976
Bordier P. - Une mininéropole à ossarium en pays creusois, *Rev. de l'Académie du Centre*, 102 : 42-52.
- BOUDRIE 1968
Boudrie H. - Les sépultures gallo-romaines du Naud (commune de Veix-19), *Lemouzi*, 27 : 260-268.
- CRÉDOT, DOMINIQUE et LABROUSSE 1970
Crédot R., Dominique M. et Labrousse R. - La sépulture gallo-romaine de Chabannes, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, 37, 2 : 387-393.
- JANICAUD 1943
Janicaud G. - La Creuse gallo-romaine, les sépultures, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, 28, 3 : 426-463.
- JOUDOUX 1971
Joudoux R. - Les sépultures gallo-romaines de "La Plate" (commune d'Eyrein-19), *Lemouzi*, 38 : 178-188.
- LABROUSSE 1948
Labrousse M. - Un cimetière gallo-romain du III^e siècle près de Brive (Corrèze), *Gallia*, VI, 2 : 349-364.
- LÉGER et LINTZ 1976
Léger P. et Lintz G. - Un curieux monument fouillé au XVIII^e siècle dans la commune de Bord-Saint-Georges (Creuse), *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, 39, 2 : 443-449.
- LINTZ 1973
Lintz G. - Les lions en pierre du Limousin. Leurs rapports avec la statuaire gallo-romaine, *32^e Congrès de la Féd. des Soc. Sav. du Centre* (Guéret, 26-28 mai 1972) : 27-32.
- LINTZ 1979
Lintz G. - Fouille d'un tertre de pierres à Tarnac, Corrèze, *Rev. Archéol. du Centre*, 18, 3-4 : 101-108.
- LINTZ 1981
Lintz G. - *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. XIV, Corrèze, éd. du C.N.R.S.
- LINTZ 1987
Lintz G. - Les objets domestiques métalliques dans les sépultures gallo-romaines de la Creuse, *Études Creusoises*, VIII : 20-23.
- LINTZ 1988
Lintz G. - La nécropole gallo-romaine des Sagnes, commune de Pontarion : premiers résultats, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Archéol. de la Creuse*, 43, 2 : 223-238.
- LINTZ 1991
Lintz G. - Les sépultures gallo-romaines des Ribières (commune de Bessines, Haute-Vienne), *Trav. d'Archéol. Limousine*, 11 : 65-89.
- LINTZ 1992
Lintz G. - Les tertres funéraires du Limousin. Morphologie et chronologie, *Actes du XIII^e Colloque de l'A.F.É.A.F.*, Guéret, mai 1969 : 179-188.
- LINTZ et ROUMIER 1982
Lintz G. et Roumier G. - La nécropole gallo-romaine de Concèze, *Trav. d'arch. Limousine*, 2 : 59-86.
- LINTZ et VUAILLAT 1988
Lintz G. et Vuillat D. - Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin, *Gallia*, 45 : 165-188.
- PERRIER 1964
Perrier J. - *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 14, département de la Haute-Vienne, C.N.R.S.
- PRIEUR et DELAGE 1947
Prieur L. et Delage F. - Fouilles effectuées au "Château des Cars", commune de Saint-Merd-les-Oussines, Corrèze, *Gallia*, V, 2 : 47-79.
- SALIN 1951
Salin E. - Le mobilier funéraire de la Bussière-Étable près Châteauponsac, Haute-Vienne, *Monuments Piot*, 45 : 89-115.
- SHADWELL 1936
Shadwell N.L. - Un tumulus gallo-romain de la 2^e moitié du II^e s., *Bull. de la Soc. Sc. Hist. et Arch. de la Corrèze*, 58 : 115-125.
- TARDY 1979
Tardy D. - Le sanctuaire des Cars. Étude architecturale, *Bull. de la Soc. des Let., Sc. et Art de la Corrèze*, 82 : 5-22.
- VAZEILLES 1958
Vazeilles M. - Quelques sépultures gauloises pré-romaines et gallo-romaines de la Haute-Corrèze, *Bull. de la Soc. des Let., Sc. et Art de la Corrèze*, 62 : 99-129.
- VAZEILLES 1959
Vazeilles M. - Vestiges de constructions gallo-romaines en Haute et Moyenne Corrèze (1^{ère} liste), *Bull. de la Soc. des Let., Sc. et Art de la Corrèze*, 63 : 135-164.